

Sel adoucisseur en pastilles – Eau & Piscine

Sel Indig'eau haute pureté · usage 2-en-1 : adoucisseur d'eau et électrolyseur de piscine

Conforme aux normes NF EN 973 (2009) · NF EN 16401 (2012) · Décret n° 2007-588 (sels destinés à l'alimentation humaine)

PRÉSENTATION

Le sel **Indig'eau** est un sel en pastilles de très haute pureté conçu pour deux usages avec une seule référence. En **adoucisseur d'eau**, il régénère les résines échangeuses d'ions pour une eau durablement débarrassée du calcaire. En **piscine équipée d'un électrolyseur**, il alimente la production d'un chlore naturel et désinfectant. Pressé à haute pression, il se dissout régulièrement, sans agglomérats ni ponts de sel, et préserve la longévité des équipements (résines, électrodes, revêtements).

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Marque	Indig'eau (QuadrimeX Sels – Minersa Group)
Désignation	Sel pour adoucisseur d'eau et piscine
Forme	Pastilles cylindriques
Taille pastille	25 x 16 mm
Poids pastille	15 g
Origine	Sel raffiné
Antimottant	Aucun (0 mg/kg)
N° CAS / EINECS	7647-14-5 / 231-598-3

DOMAINES D'APPLICATION

Adoucisseurs d'eau

Régénération des résines dans les logements collectifs, bureaux, ERP et bâtiments publics. Protection de la robinetterie, des chauffe-eau et des canalisations contre l'entartrage.

Piscines au sel

Alimentation des électrolyseurs de piscines de copropriétés, campings, hôtellerie de plein air et bassins municipaux. Production d'un chlore naturel, sans odeur, pour une désinfection continue.

ANALYSE CHIMIQUE

Paramètre	NF EN 973 Type A	NF EN 16401 Type A	Décret 2007-588	Valeurs Indig'eau
NaCl sec	> 99,4 %	> 99,4 %	> 97 %	> 99,7 %
Matières insolubles dans l'eau	< 0,05 %	< 0,05 %	—	< 0,01 %
Teneur en humidité (sel sec)	< 0,6 %	< 0,6 %	—	< 0,01 %
Teneur en antimottant	< 20 mg/kg	—	—	0 mg/kg
Arsenic (As)	< 13 mg/kg	< 13 mg/kg	< 0,5 mg/kg	< 0,25 mg/kg
Cadmium (Cd)	< 1,3 mg/kg	< 1,3 mg/kg	< 0,5 mg/kg	< 0,25 mg/kg
Chrome (Cr)	< 13 mg/kg	< 13 mg/kg	—	< 0,25 mg/kg
Mercure (Hg)	< 0,26 mg/kg	< 0,26 mg/kg	< 0,1 mg/kg	< 0,1 mg/kg
Nickel (Ni)	< 13 mg/kg	< 13 mg/kg	—	< 2,5 mg/kg
Plomb (Pb)	< 13 mg/kg	< 13 mg/kg	< 2 mg/kg	< 2 mg/kg
Antimoine (Sb)	< 2,6 mg/kg	< 2,6 mg/kg	—	< 2,5 mg/kg
Sélénium (Se)	< 2,6 mg/kg	< 2,6 mg/kg	—	< 0,25 mg/kg
Cuivre (Cu)	—	< 2 mg/kg	< 2 mg/kg	< 0,5 mg/kg
Manganèse (Mn)	—	< 2 mg/kg	—	0,1 mg/kg
Fer (Fe)	—	< 2 mg/kg	—	0,5 mg/kg
Brome (Br)	—	< 250 mg/kg	—	< 50 mg/kg

Colonnes normes = exigences maximales admissibles. Colonne « Valeurs Indig'eau » = spécifications produit. Métaux exprimés en mg/kg.

CONDITIONNEMENT & RÉFÉRENCES

Référence	Conditionnement	Désignation	Pastille
30663	Sac de 25 kg	Sel Indig'eau pour adoucisseur d'eau et piscine	25 x 16 mm · 15 g
30754	Sac de 10 kg	Sel Indig'eau pour adoucisseur d'eau et piscine	25 x 16 mm · 15 g

Sac polyéthylène 10 kg ou 25 kg. Format palette : 40 sacs de 25 kg = 1 tonne (livraison messagerie palette, France entière).

MISE EN ŒUVRE & PRÉCAUTIONS

En adoucisseur d'eau

- Contrôler le niveau de sel environ une fois par mois.
- Remplir le bac jusqu'aux deux tiers, sans dépasser le niveau maximum du fabricant.
- La régénération est déclenchée automatiquement par l'appareil.

En piscine (électrolyseur)

- Verser le sel dans le bassin, filtration en marche et électrolyseur à l'arrêt.
- Respecter la concentration du fabricant (souvent 3 à 4 g/L).
- Compenser les apports d'eau neuve et surveiller le pH.

Stocker à l'abri de l'humidité. Se reporter aux préconisations du fabricant de l'adoucisseur ou de l'électrolyseur. Document non contractuel établi à partir de la fiche technique fournisseur (Quadrime Sels, FT_002_V01).